



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



PREJ d'Aix-en-Provence : **Un capitaine armé hors-la-loi !** **Les autorités doivent « mettre le holà » !**



Depuis le 18 novembre dernier, ce n'est pas moins de 2 communiqués, et 2 lettres adressées au Directeur Interrégional, qui ont été formulés au plan local et régional, par notre syndicat, afin de dénoncer les pratiques d'un Capitaine du PREJ d'Aix-en-Provence qui se croit tout permis.

Nous ne reviendrons donc pas ici sur les brimades que cet individu fait subir aux agents, ni sur l'ambiance extrêmement délétère qu'il entretient au sein de ce PREJ.

Les signalements sur les comportements de cet officier ne semblent pas produire leur effet. Cette situation est d'autant plus inquiétante que ce gradé se vante auprès des agents placés sous son autorité, d'avoir un ami haut placé à la Direction Interrégionale de Marseille.

Dès lors, c'est au niveau national que le SPS intervient, qui plus est, parce que l'individu en question vient de franchir une limite très risquée et condamnable.

Oui ! Ce "petit protégé" s'est permis d'effectuer une « mission » (réunion à Nîmes) avec une arme de service alors même qu'il ne possède pas l'habilitation du port d'arme ! Il s'agit non seulement d'une faute professionnelle extrêmement grave, mais également d'un délit condamnable par la justice.

Des questions se posent quant à son rapport avec les armes et sa capacité hiérarchique à diriger des agents armés.

Nous avons là, la preuve de ce dont le cow-boy est capable !

Le SPS avertit ! L'affaire dans toute sa globalité n'en restera pas là, si les autorités ne recadrent pas très rapidement ce personnage qui se croit dans la Pénitentiaire comme au Far-West !

29 juin 2020

Le bureau National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> / E-Mail : spsnongrades@hotmail.com